Fre 2. 13390
Case
Fre
1811

AU CITOYEN
BONAPARTE,
PREMIER CONSUL
DE LA RÉPUBLIQUE.

THE NEWBERRY
LIBRARY

AU CITOYEN BONAPARTE,

PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE.

CITOYEN PREMIER CONSUL,

Les préliminaires d'une paix bientôt générale sont proclamés dans Paris ; votre triomphe est dans toutes les bouches et la reconnaissance dans tous les cœurs. J'ose, à mon tour, vous rendre un hommage digne de vous. Ce n'est point avec les accens de l'adulation et de la flatterie, que je prétends mériter votre attention ; c'est en vous parlant le langage de la vérité. Le grand homme n'est jamais mieux honoré, que lorsqu'il veut l'entendre.

Dix années d'expérience et autant de réflexions, ont pu m'apprendre à connaître la série des événemens politiques. Vous avez su les maîtriser; et mon œil observateur vous suivait dans la carrière glorieuse qui vous a conduit au faîte des grandeurs. Je daterai de l'époque où, par vos victoires, vous dictâtes à l'Autriche les préliminaires de Léoben.

Le citoyen Fleury, qui fut ensuite nommé consul en Valachie, me pria de venir chez lui donner mon avis sur un plan fortement appuyé par un membre du Directoire, pour faire passer trente-cinq mille hommes de l'armée d'Italie dans les grandes Indes, et en chasser les Anglais. Il s'agissait de débarquer en Egypte ou en Syrie. Je me trouvai au rendez-vous le lendemain, et en présence de quelques personnes que je ne connaissais pas, je fis sentir les dangers et les difficultés d'un projet aussi extraordinaire.

Peu de temps après, vous arrivâtes de Rastadt, couvert de lauriers, et le Directoire ne put se refuser de prendre part aux marques publiques d'une considération si bien méritée. Emule de César, on vous offrit de parcourir l'itinéraire d'Alexandre. Ainsi,

sous l'appareil d'une prétendue descente dans cette île orgueilleuse, que votre nom remplissoit déjà de terreur et d'effroi, vous appelâtes l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, la flotte nombreuse de vaisseaux de guerre et de transports, qui n'attendait plus que vous à Toulon pour mettre à la voile.

Inquiet sur les destinées de tant de guerriers, j'appris que Magalon, ancien consul d'Alexandrie, qui jouissait d'une grande confiance auprès du Directoire, devait s'embarquer avec vous; dès-lors Magalon devint ma boussole, et je ne doutai plus que l'expédition ne fût pour l'Egypte. Je m'empressai de rappeler dans un mémoire, tous les plans proposés par Peyssonel et Magalon, sous le ministère de M. de Vergennes, qui ne les avoit jamais accueillis. Je citais la compagnie de la mer Rouge, qu'ils avoient établie pour faire venir en France les marchandises de l'Inde par Alexandrie. Ses premiers vaisseaux périrent, et les équipages furent massacrés par les Arabes, à l'instigation des Anglais, trop intéressés à ne pas laisser frayer une route qui, paraissant aussi dangereuse, serait bientôt abandonnée. En

effet, ce coup d'essai suffit pour culbuter cette spéculation mal entendue.

Je remis mon mémoire au ministre Talleyrand, qui le lut en ma présence. Il se contenta de me dire que cette expédition étoit combinée par le Directoire, le ministre de la guerre ayant tout prévu. Cette réponse du ministre me fit lui rappeler ce que j'avois dit dans les mémoires de mes voyages en Arabie, en Perse et en Turquie, imprimés en 1790. « Je n'entre point dans les idées de « ceux qui, faisant avec leur compas le « partage des empires sur les cartes géographiques, voudraient faire de l'Egypte une « colonie européenne. Sa position, si heureuse pour le commerce, pourra faire des « envieux ; mais le climat, la peste, et plus « encore le voisinage de la Mecque et de « Médine, rendez-vous des Musulmans « d'Afrique et d'Asie, seront toujours des « obstacles insurmontables pour ceux qui « en voudraient tenter la conquête. »

Parti de Toulon, et fidèle aux instructions du Directoire, qui vous livrait à vos glorieuses destinées, vous voulûtes vous ravitailler à Malte. Offensé d'un refus du grand-maître, vous ne craignîtes pas de

sommer de se rendre, la place la plus forte de l'univers. Le premier combat vous livra le drapeau de l'Ordre, et vous fûtes en un jour le maître de cette île, devant laquelle avaient échoué pendant plusieurs années, les forces réunies de l'Empire ottoman. Certes, vous ne pûtes remettre à Hompech le prix de son expulsion, sans vous rappeler le nom de Lavalette et sa glorieuse résistance.

Vous étiez trop instruit en politique, Bonaparte, pour n'avoir pas gémi sur la fatalité qui vous avait forcé d'obéir au Directoire, en détruisant l'Ordre de Malte. Il fallait être directeur, pour ne pas prévoir le coup désastreux qu'on vous ordonnait de porter à la France, en vous emparant de cette île sous le vain prétexte que le grand-maître s'était joint à ses ennemis. Les chevaliers, fidèles à leur institution, avaient été proscrits, leurs noms avaient été mis sur la liste des émigrés, et tous les biens de l'Ordre étaient confisqués. Fallait-il donc s'étonner que l'île de Malte ne fût plus en relation de commerce et d'amitié avec un gouvernement qui avait poussé les hostilités jusqu'à violer tous les droits des nations !

Malte avait été de tous tems un port où les vaisseaux de guerre français trouvaient un asile assuré et les ressources de nos arsenaux ; tout leur était fourni pour leurs agrès et les approvisionnemens nécessaires, sur un simple récépissé des commandans, et les frégates de l'Ordre reprenaient à Toulon, en nature, ce qui avait été fourni à nos vaisseaux. Ceux du commerce éprouvaient les mêmes facilités, et l'agrément d'un lazaret commode pour la quarantaine. L'île de Malte ne coûtait rien à la France, qui en tirait les mêmes avantages que si elle en eût été propriétaire ; mais le plus grand de tous, c'est la terreur que le pavillon de l'Ordre inspirait à tous les Musulmans, qui, n'osant dépasser les parages de cette île, laissaient complaisamment cinq mille vaisseaux français faire presque tout le commerce de leur empire. Plus de quatre cents navires de Provence passaient deux ou trois ans à faire ce qu'on appelait la caravane du Levant. Un Musulman qui craignait pour sa liberté ou ses marchandises, convenait d'un fret considérable, et ne balançait pas à donner deux cents piastres pour se rendre en Syrie sous le pavillon français, tandis qu'il en

payait à peine dix pour se hasarder sur un vaisseau de sa nation. Ainsi, en détruisant cet Ordre, vous rendiez aux Musulmans la faculté de naviguer dans la Méditerranée, de venir, à la paix, commercer dans nos ports, et de ravir d'autant plus facilement à la ville de Marseille, le négoce qui faisait toute sa richesse et sa splendeur, qu'on arme au Levant, un vaisseau à deux tiers meilleur marché qu'en Provence.

La fortune, toujours soumise à votre panache, vous conduisait en Egypte. A ce nom, je ne puis que compâtir à cet ambassadeur qu'on amusait à Paris par des fêtes, et qui paiera de sa tête l'assurance qu'il avait donnée à la Porte ottomane, que vous n'aborderiez pas sur les côtes de son empire. Cruelle destinée d'un général qui doit obéir à son gouvernement! Mais vous, BONAPARTE, homme plein d'honneur, ne fûtes-vous pas indigné de voir le Directoire accueillir l'envoyé d'une puissance alliée et amie depuis plusieurs siècles, le fêter, l'honorer même par des distinctions particulières, et trahir en même tems le plus sacré des devoirs et du droit des gens, en vous ordonnant d'aller porter la guerre, l'invasion et la mort

dans une des provinces du sultan, lorsque son ambassadeur se reposait tranquillement sur la foi des traités, de l'honneur et de l'hospitalité ?

Vous ne deviez, il est vrai, que traverser l'Egypte pour vous rendre dans l'Inde, quand les Anglais, furieux de vous avoir vu échapper à leurs poursuites, vinrent à Aboukir y détruire l'escadre qui devait revenir prendre à Toulon la seconde division de votre armée. Privé de l'espoir de recevoir des renforts, vous fûtes réduit à concentrer des forces en Egypte. Votre lettre au pacha du Caire, écrite à bord de l'*Orient*, et avant que vous eussiez débarqué, prouve bien que votre intention n'étoit pas de vous arrêter en Egypte, après avoir châtié l'insolence des beys qui avaient tant de fois molesté les Français. « Tu es sans doute instruit, lui « écriviez-vous, que je ne veux rien faire « contre le sultan ni contre l'alcoran. » Dans une autre j'y trouve ces expressions : « Revenez au Caire, vous y jouirez de la « considération et du rang du représentant « de notre ami le sultan.... Soyez assuré, « et assurez la Porte que les mêmes armes « que nous avons rendues victorieuses, se-

ront toujours à la disposition du sultan. »
Il est donc évident que si la méfiance trop précoce des Ottomans, les a portés à ne regarder en vous qu'un conquérant qui venoit morceler leurs Etats, la faute en est au Directoire, qui n'avait point prévenu à tems la Porte ottomane. Elle ne se fût pas laissée dominer par les Anglais, si le négociateur qui aurait dû vous précéder, fût arrivé à Constantinople avant votre débarquement en Egypte. Le ministre Taleyrand, nommé pour remplir cette mission délicate, fut retenu sous divers prétextes par le Directoire; et il était prêt à partir, lorsque la nouvelle du désastre de la flotte à Aboukir, lui fit perdre tout espoir de vous seconder.

Réduit aux seules ressources de votre génie, vous mîtes, en grand politique, tout en œuvre pour persuader aux Anglais que l'Egypte allait devenir une colonie française. Ainsi, n'ayant plus les moyens d'aller détruire leurs comptoirs dans l'Inde, vous sûtes les effrayer par l'apparence redoutable d'un établissement qui menaçait leur commerce. Vous prépariez une adhésion certaine de la cour de Londres à la paix générale, basée sur l'évacuation de l'Egypte,

lorsque la France semblerait renoncer à une possession si contraire aux intérêts de l'Angleterre : elle ne pouvait manquer d'être imitée par celle ci, en lui offrant l'exemple d'une modération qui devait être compensée par la restitution de ses conquêtes maritimes.

Le pacha de Saint-Jean d'Acre voulut vous traiter en ennemi de la Porte ottomane ; mais l'ayant resserré dans sa propre ville, vous alliez vous en emparer, quand informé qu'on vous accusait en Europe de vouloir ensuite marcher sur Constantinople, fidèle à votre système de n'en imposer qu'à l'Angleterre, vous revîntes en Egypte. Là, vous prouvâtes par la défaite des Ottomans et des Anglais, que la paix seule pouvait en éloigner les Français.

Destiné par le Directoire à me rendre auprès de vous, j'étais arrivé à Milan, lorsque je ne pus m'empêcher de rendre compte au ministre Taleyrand de tous les désastres que m'annonçaient successivement les bévues du général Schérer. Je n'avais pu, à cause des positions de l'ennemi, me rendre à Ancône d'où un aviso devait me transporter en Egypte. Ce général en chef informé

de ma correspondance avec le minstre des relations extérieures, avait cru prudent de me renfermer dans le château de Milan; mais la déroute de l'armée fut si complète, que, dans cette confusion, je trouvai le moyen de revenir en France. Poursuivi par le dernier souffle du crédit de Schérer, je fus arrêté par ordre du Directoire, avec l'imputation ridicule d'avoir été plus puissant que Suvarow, puisque j'étais accusé d'avoir désorganisé l'armée d'Italie; mais je dus à la vérité de ma correspondance ministérielle, la liberté que j'avais si injustement perdue.

Instruit de tous les maux qui désolaient la France, vous en aviez assez fait en Egypte, votre retour était nécessaire, et bientôt votre glorieuse destinée vous ramena dans Paris. Indigné de l'anarchie des pouvoirs, nouvel Hercule, vous nétoyâtes le rez-de-chaussée de Saint-Cloud, et la France délivrée d'une infâme domination, vous dut, le 19 brumaire, la faculté de respirer.

Investi de la confiance publique, vous promîtes de réparer tous les malheurs accumulés en votre absence. Nos armées triomphantes avaient été désorganisées, et la victoire qui avait déserté nos drapeaux, vint se

rallier à vos enseignes et nous assurer de nouveaux triomphes.

Des hommes, jaloux de votre gloire, toujours prêts à faire adopter leurs mesures favorites, surprirent votre signature au bas d'une liste nombreuse de proscriptions. Les plus grands criminels inspirent encore de l'intérêt lorsqu'ils sont condamnés sans avoir été jugés ; et l'honnête homme tremble pour lui-même, quand le chef d'un gouvernement s'expose à confondre l'innocent avec le coupable. J'eus la hardiesse, BONAPARTE, de vous écrire, de blâmer cette liste fatale, et de vous engager à réparer une faute, qui n'était que celle des perfides qui avaient osé vous attribuer leurs passions. Si je n'eus pas l'amour propre de croire que vous eussiez écouté mes conseils, au moins eus-je l'orgueil d'avoir pensé comme vous, puisque le rapport de cet arrêté fut le présage du retour assuré de ces victimes illustrées par tant de persécutions. Pichegru fut oublié ; mais vous vous souviendrez de ses droits à l'estime nationale.

Le sort des émigrés ne tarda pas à fixer votre attention. Etranger à toutes les horreurs de la révolution, vous et votre famille ne vous êtes pas enrichis de leurs dépouilles;

vous pûtes vous rappeler qu'il y avait plusieurs classes d'émigrés. Les uns avaient fui leur patrie pour s'armer contr'elle ; les premiers décrets avaient séquestré leurs biens pour les repousser à leurs dépens : mais combien de vieillards effrayés, de femmes soumises à leurs époux et chargées d'enfans, qui n'étaient pas complices de leurs parens, durent abandonner un pays qui ne leur offrait plus que l'image du massacre et les horreurs de l'anarchie ! A chaque époque de la révolution, de nouveaux proscrits, pour échapper à la mort, cherchèrent une terre hospitalière où ils allaient verser des larmes de désespoir, et non pour s'armer contre leur pays. On avait, il est vrai, sommé les émigrés de rentrer à une époque fixe ; protection et sûreté leur étaient garanties sous la sauve garde de l'honneur et de la loyauté française. Mais, BONAPARTE, combien eurent à se repentir ceux que la confiance dans les représentans de la nation ramena dans leurs foyers ! Arrêtés comme suspects, traités en conspirateurs, coupables du seul nom qu'ils devaient à leur naissance, la plupart expirèrent sur l'échafaud la faute consignée dans leurs jugemens, celle uniquement

d'être rentrés en France à l'époque du 9 mai 1792.

La guerre de la Vendée rendit redoutable le nombre des mécontens qui opposèrent à la Convention une résistance formidable : parce qu'ils avaient su se faire craindre, une amnistie leur fut accordée, tandis que les infortunés qui avaient fui la hache révolutionnaire n'avaient plus d'espoir de rentrer dans leur patrie, et se trouvaient moins favorisés que ceux qui, deux fois plus coupables, avaient su allumer avec succès une guerre intestine.

Les passions et la soif des vengeances des anciens gouvernans furent remplacées par la grandeur d'ame et la générosité qui vous caractérisent. Par vos soins le calme et la tranquillité furent rétablis dans la Vendée. L'arrêté du 28 vendémiaire était attendu avec impatience. Tant de milliers d'infortunés espéraient un meilleur sort, ou le terme de leurs malheurs. Elle parut enfin cette longue nomenclature de conditions auxquelles il serait permis à tant de proscrits de se réunir à leurs familles délaissées depuis tant d'années : mais que votre vouloir, Bonaparte, fut enveloppé d'entraves si peu

conformes à votre équité ! On vous sut bon gré du premier pas que vous aviez fait vers la magnanimité nationale. Les fruits perçus pendant les séquestres ne doivent pas être rendus aux éliminés, et ils n'ont même pas conservé l'expectative de rentrer dans leurs biens, dont les acquéreurs se sont laissés mettre en déchéance faute de paiemens. Mais vous ne laisserez pas subsister une réserve aussi contraire aux droits du citoyen.

Bientôt la France a pris un autre aspect; à l'anarchie la plus odieuse a succédé le règne des lois, lorsque d'une main vigoureuse, vous avez saisi les rênes du gouvernement, toujours flottantes depuis la révolution. La confiance s'est rétablie dans toutes les classes des citoyens, et vous avez su comprimer les factions toujours prêtes à se montrer. Par une amalgame politique, vous avez réuni des hommes qui, stupéfaits de se trouver en présence ou à côté les uns des autres, se sont vus forcés de ne pas dévier de la marche que vous leur avez tracée : semblables à ces soldats qu'on dissémine dans les rangs, entraînés malgré eux par les braves qui les coudoient, ils oublient leurs mauvaises intentions, et se rangent à leurs nouveaux

devoirs. On a voulu vous accuser d'avoir trop près de vous certaines personnes dont la conduite ne fut pas exempte de reproches ; mais pouvait-on ne pas voir que Bonaparte, toujours surveillant, devait moins éloigner des individus qui, placés à une distance inconsidérée, auraient pu rester dangereux.

Ce n'est pas en faisant de nouvelles blessures, c'est en cicatrisant les anciennes, qu'on peut rendre toute la force à un corps politique tant de fois mutilé. La liste des émigrés étant fermée, il ne fut plus permis de joindre cette fatale tactique à celle que les monstres de 1793 appelaient *battre monnaie* sur la place de la Révolution. C'en était assez pour mériter toute leur vengeance ; et l'attentat du 3 nivôse a prouvé de reste tout ce dont ils pouvaient être capables. La classe des scélérats n'appartient à aucune autre ; elle est toute entière à elle-même. S'il s'est trouvé des amnistiés dans les vils criminels qui voulurent attenter à vos jours, ils n'en étaient pas moins de cette odieuse tribu qui, ne respirant que l'anarchie, toujours prête à s'assouvir de sang et de pillage, croyait vous ensevelir sous les ruines de leur machi-

nation infernale, et régner sur les débris de l'autorité consulaire.

La liberté des cultes fut rétablie, et chacun put fêter le dimanche ou le sabbat; l'ouvrier trouvant une progression de ses forces combinées avec l'amour du travail et ses besoins, peut se reposer le septième jour, et n'est plus contraint de courber sous la fatigue jusqu'au dixième. Les fonctionnaires publics salariés pour toute l'année, sont restés seuls astreints à fêter la décade; ainsi tout ce qui pouvait alimenter la discorde et l'esprit de parti a été supprimé par un gouvernement sage et prudent, qui a su maintenir la tranquillité au-dedans, en faisant tout pour conquérir la paix au-dehors.

J'avais eu l'honneur, citoyen premier Consul, de vous soumettre quelques idées politiques, dont un rapport vous fut fait par le général Clarke. Il m'importait de vous donner des marques de mon zèle, et j'en ai renouvelé les preuves toutes les fois que j'ai pu en saisir l'occasion.

Tous vos soins étaient portés vers la pacification de l'Europe, mais vos efforts devinrent inutiles; l'olivier que vous offrîtes à la coalition fut repoussé avec dédain. Alors

fut conçu le plan de la dernière campagne. Le général Moreau s'emparait de l'Allemagne, lorsque vos armées franchissaient sur trois points, les monts escarpés que la valeur carthaginoise et le génie d'Annibal n'avaient surmonté qu'une fois; et vous pûtes adopter dans vos commentaires les trois mots dont César s'était servi pour constater sa victoire. La seule bataille de Maringo terrassant l'ennemi et détruisant ses phalanges, rétablit en un jour la République cisalpine, rendit Gênes à ses habitans, et fixa pour jamais le sort de l'Italie. Vous revîntes, BONAPARTE, au milieu de vos concitoyens, y jouir de votre gloire et honorer celle de vos collaborateurs. Moreau, presqu'aux portes de Vienne, fit halte à la prière du prince Charles; et bientôt un congrès fut assigné à Lunéville, pour régler, sous vos auspices, les intérêts des plus grands princes de l'Europe, et reculer jusqu'au Rhin les frontières de la République.

Renfermant dans votre intelligence le sort de l'Egypte, vous attendiez le moment favorable qui devait en décider. Le général Kléber avait eu à combattre les nouveaux renforts des Ottomans et des Anglais. Une

capitulation honorable, que la cour de Londres eut l'impolitique de ne pas approuver, lui fournit, dans une rupture inattendue, l'occasion de couvrir de nouveaux lauriers l'armée d'Egypte, qui bientôt après fut privée de son chef par un odieux assassinat. Menou, voulant rester fidèle au climat qu'il avait adopté, semblait avoir deviné vos intentions, lorsque, se refusant à toute proposition de capituler, il paraissait attendre que, donnant le signal de la paix, il fût permis à l'armée d'Orient de revenir en France y recevoir le prix de sa constance et de ses glorieux travaux.

Enorgueilli par tant d'exemples de valeur, et fier, à juste titre, de tous vos succès, le premier élan de cette grande ame qui honore toujours la bravoure, mais qui compte pour beaucoup le bonheur de réussir, vous fit porter une décision terrible contre le général Foissac-Latour. Mais qu'il est pénible à votre souvenir, l'instant où un homme, sans avoir été entendu, a été flétri par le premier Consul! Hompech et Foissac peuvent-ils être pesés dans la même balance? L'un partit de Malte avec le montant de sa capitulation; l'autre revenait en France, ne

rapportant que son uniforme, et il en fut dépouillé par vos ordres. En vain offrit-il de justifier sa conduite devant un conseil de guerre. Vous reviendrez, Bonaparte, d'une prévention qui n'appartient pas à votre caractère. Foissac, innocent ou coupable, sera jugé. Jusqu'à ce moment, l'opinion publique reste suspendue, et Foissac n'est pas encore déshonoré.

Votre générosité envers les prisonniers russes, vous avait acquis l'estime de Paul I.er; et sous ses auspices, les grands intérêts de l'Europe allaient se réunir par une paix générale, lorsque son successeur, héritier des sentimens de son père, a réalisé son désir de rétablir l'harmonie et les traités qui unissaient jadis la France et la Russie. Pour la première fois, depuis la révolution, les puissances neutres ou belligérantes ont eu confiance dans le gouvernement français. Vous seul, Bonaparte, avez pu, par des principes de modération et d'équité, prétendre à la gloire de rendre le repos à l'Europe, et le bonheur à vos concitoyens.

L'admiration que vous commandez si impérieusement, citoyen premier Consul, vous prodigue tous les noms recommandables de

l'antiquité : grand comme Alexandre, brave comme César, retenu comme Scipion, plus heureux qu'Annibal, j'allais répéter juste comme Titus, lorsque je relis l'arrêté non motivé qui ordonne que le séquestre sur les forêts ne sera plus levé sous aucun prétexte. Il est donc encore des hommes qui veulent, malgré vous, BONAPARTE, vous monter sur le char révolutionnaire, si justement relégué par vous sous les remises du 18 fructidor !

Mais vous redeviendrez juste ; cet arrêté n'est pas plus indissoluble que celui de la déportation de brumaire. Philippe fut juste le lendemain, parce qu'il était à jeun ; et vous, BONAPARTE, vous prouverez que vous avez pu être trompé, mais que la coupe du pouvoir ne vous a jamais enivré. Qui ne reconnaît pas que le but de cet arrêté est de ravir les derniers moyens d'exister aux malheureux que vous rendez successivement à la patrie ! Mais sous la magistrature de Bonaparte, le fisc ne doit pas s'enrichir des dépouilles de la veuve et de l'orphelin. Si l'élimination des émigrés est une justice, elle doit être gratuite ; si c'est une amnistie partielle, il est peu généreux de rappeler au

sein de leurs familles ruinées, des infortunés qui, sans ressource, et mourant de faim, sont destinés à contempler l'opulence de ceux qui ont acquis tous leurs biens à vil prix. Il serait donc cruel et impolitique tout à-la-fois, de ne rappeler des Français que pour les livrer au désespoir ; n'ayant plus rien à perdre, ils ont moins à redouter, et doivent nécessairement se porter à des excès capables de troubler la tranquillité intérieure.

L'abbé Reynald, dont vous fûtes l'admirateur et l'ami, vous a tracé dans ses écrits cette maxime fondée sur l'expérience : « Que de tout tems les Etats s'appauvrirent par le système des confiscations. » D'ailleurs, il est prouvé que les forêts d'émigrés actuellement en séquestre, ne produisent qu'environ six millions en coupes réglées. Combien de ressources n'offre pas une économie raisonnée, pour suppléer à cette somme ! La signature des préliminaires d'une paix générale, nous annonce la fin des mesures que commandent souvent de grands embarras. Il sera donc facile de remplacer par une modération si désirée dans les per-

ceptions qui reviennent au fisc, le peu davantage qu'il retirerait d'une recette dont vous reconnaîtrez l'injustice.

Je reviens, citoyen premier Consul, à cette paix si désirée; c'est à votre valeur et à votre sagesse que la France doit le rétablissement de nos colonies, et l'Egypte doit être rendue à la Porte ottomane. Il est donc vrai qu'elle ne dût jamais devenir colonie française; votre successeur, le général Kléber, l'exprimait bien dans sa proclamation à l'armée d'Orient. « Soldats! disait-il, un « puissant secours va vous arriver, ou bien « une paix glorieuse: une paix digne de « vous et de vos travaux, va vous ramener « dans votre patrie. » Ainsi, l'occupation provisoire de l'Egypte avait tellement effrayé les Anglais, tremblant pour leur commerce des grandes Indes, que, malgré l'évacuation récente du grand Caire, connaissant les Français capables de tout oser, ils redoutaient encore le noyau de l'armée renfermée dans Alexandrie. En effet, l'escadre de Cadix et les corps de troupes stationnés sur différens points de l'Italie, leur ont fait redouter un dernier effort qui, en ravitaillant l'Egypte, pouvait en assurer la possession.

Ainsi la campagne d'Orient aura produit les plus grands avantages, en forçant les Anglais à tous les frais immenses de leurs flottes nombreuses ; sa retraite a servi de base aux préliminaires, lorsque la France feignant de rendre Alexandrie à la Porte ottomane, a forcé l'Angleterre de restituer à son tour la presque totalité de ses conquêtes.

Le sultan rétabli dans ses premiers droits sur l'Egypte, rien ne s'opposera désormais à une paix durable avec lui. Le rétablissement de nos anciennes liaisons commerciales dans ses Etats, ne tardera pas à faire oublier aux Ottomans que nous avions pris une de leurs provinces pour être le théâtre de notre rivalité avec l'Angleterre. La Porte ottomane aura l'obligation à la France de posséder l'Egypte en toute souveraineté. Le pacha du Caire n'aura plus un vain simulacre d'autorité, puisque celle des mamelucks est anéantie pour jamais. Un négociateur instruit n'aura pas grand'peine à faire cesser les impressions défavorables que pourraient laisser les souvenirs d'une guerre où ils ont été tant de fois forcés d'admirer le courage et la valeur des Français. On pourrait même,

dans le cas de trop d'humeur, faire ce que me disait un homme célèbre, dont les connaissances sont incontestables. Le citoyen Volney revenant d'Amérique, arrivait à Paris dans une chaise de poste; je l'arrête pour lui demander s'il sait que Bonaparte est allé en Egypte, et ce qu'il pense de cette expédition. « Elle n'a pas le sens commun, me répondit-il avec un air réfléchi; c'est à Constantinople qu'il fallait aller, puisqu'on voulait se brouiller avec les Turcs. » Eh bien ! si la Porte ottomane n'est pas raisonnable, il faudra bien, comme l'a dit le citoyen Volney, aller à Constantinople.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem vont rentrer en possession de leurs remparts : les Français resteront-ils étrangers à l'Ordre de Malte ? La noblesse fit d'elle-même, dans l'assemblée nationale, le sacrifice des droits féodaux et des exemptions pécuniaires ; elle n'avait donc plus à faire valoir que les vertus et les distinctions de ses ancêtres, sentiment que nul décret ne pouvait abolir. En vain fut-il dit qu'il n'y aurait plus de noblesse en France, il n'est pas un Français qui ne se fasse gloire de pouvoir citer au nombre de ses aïeux un homme

qui jouit, pendant sa vie, des dignités acquises au prix de son sang et de ses services rendus à l'Etat. En vain voulurent quelques révolutionnaires rendre des honneurs funèbres au cadavre d'un supplicié pour essayer de vaincre la répugnance nationale, aucun Français n'osera jamais se dire le fils d'un homme qui mourut déshonoré.

Les descendans de l'illustre Moreau, et de tant d'autres personnages célèbres dans les fastes de la République, seront-ils jamais regardés comme non nobles dans les cours de l'Europe, où ces noms ont été si fameux par des exploits guerriers? Et les neveux de Couthon et de Robespierre, auront-ils l'audace d'avouer leur généalogie? La suppression de la noblesse ne fut qu'un acte dicté par la haîne et la jalousie d'une assemblée qui eût mieux répondu à la dignité dont elle devait compte à la nation, si, au lieu de décréter qu'il n'y aurait plus de nobles en France, il eût été déclaré qu'il n'y aurait plus de roturiers. Alors l'amour-propre n'eût été choqué dans aucun individu, on eût été le maître de se choisir des armoiries et même une livrée. Sans doute celle des Montmorenci eût été

distinguée de celle des nouveaux enrichis, comme on reconnaissait jadis, sans murmure, l'équipage d'un parvenu.

Une question politique sera donc de savoir si les Français seront admis dans l'Ordre de Malte. La république des États-Unis n'avait pas de *grand livre*, et l'ordre de Cincinnatus fut créé pour récompenser les guerriers qui avaient combattu pour elle : car il était prudent d'exciter les sentimens d'honneur plutôt que ceux de l'intérêt. Les récompenses pécuniaires ont toujours eu moins d'attraits en France que celles qui étaient d'une distinction publique. Mirabeau qui, pour se venger des lettres-de-cachet, sapait les fondemens du trône, fit un ouvrage où il voulut démontrer que l'ordre de Cincinnatus était contraire à l'égalité. Cette idée fut adoptée en France, et on sait pourquoi Louis XVI fut dépouillé successivement de tous ses ordres. Il en est des idées libérales comme des principes d'architecture : tels moyens employés pour détruire ne sont plus admissibles pour réédifier. Une baguette et une hache d'abordage d'honneur, brodées en sautoir sur un médaillon, inspireraient plus d'émulation qu'un arrêté consulaire dé-

posé dans un coffre, parce que le Français, sensible à la gloire, l'est bien plus aux marques qui attestent qu'il s'est rendu digne d'elle.

Il serait politique, pour se conserver une alliance avec l'Ordre de Malte et s'assurer de nouveau les avantages que nous avions autrefois, de déclarer que tout Français est admissible à cet Ordre, qui, bien entendu, resterait libre de les accepter, suivant ses instituts. Rendez-lui, citoyen premier Consul, les biens qui ne sont pas vendus; il en existe encore; et je certifie qu'avant dix ans l Ordre de Malte aura racheté des acquéreurs, à l'amiable, tous les biens qu'il possédait en France.

L'Isle de Malte, suivant les préliminaires, sera rétablie dans sa souveraineté, sous la protection d'une puissance qui sera désignée. Je crois déjà entrevoir l'hommage qui en sera fait à l'empereur Alexandre. Ce ne sera peut-être pas mal-adroit d'avoir de tems en tems à dire aux Ottomans, que la Russie a mis sous son égide un Ordre qui est en guerre perpétuelle avec eux. Mais les chevaliers de Malte avaient adopté depuis long-tems une manière si honnête de guerroyer avec les

Musulmans, qu'elle est devenue plutôt un objet de cérémonie qu'une habitude meurtrière.

Les Anglais, fidèles à leur allié le roi de Naples, ont demandé l'évacuation des troupes françaises de ses Etats et de ceux du souverain pontife; ainsi, en bons chrétiens, ils oublient les différends qui les avaient divisés depuis si long-tems avec la cour de Rome. Mais lorsque les préliminaires manifestent la volonté de pacifier le monde, le nom du roi de Sardaigne ne s'y trouve nulle part. Il n'a donc plus d'allié, ce malheureux prince, puisque le congrès d'Amiens ne semble pas davantage avoir à s'occuper de lui que le traité de Lunéville !

Vous ne laisserez pas, BONAPARTE, flotter l'inquiétude sur les Etats de Piémont. Ce peuple incertain ne sait encore quelles sont ses destinées. Vous avez fait un roi d'Etrurie, pour répondre aux empereurs qui avaient créé la République des Sept-Isles. Mais ne prendrez-vous pas en considération l'exil du roi de Sardaigne? Une partie de ses sujets livrée à tous les désordres de l'anarchie, ignore, comme les habitans de Piémont, quel sera le terme de leur anxiété.

Ainsi, Bonaparte, vous avez trouvé dans votre seul génie tout ce qu'il fallait pour illustrer votre nom à jamais célèbre, et décider du sort de tant de peuples qui, libres et reconnaissans, chantent vos louanges et jouissent de vos bienfaits.

Déjà vous avez applani toutes les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la concorde religieuse. Les anciens évêques se sont empressés de donner leur démission entre les mains du souverain pontife, comme les constitutionnels remettent entre les vôtres les droits que leur avait acquis l'éloignement de leurs prédécesseurs. Il vous sera donc facile de rétablir en France la hiérarchie ecclésiastique, et de faire cesser des divisions d'autant plus funestes, qu'elles sont le thermomètre de la tranquillité publique.

Tous les cultes doivent trouver sûreté et protection, lorsqu'ils se renferment dans l'obéissance qu'a droit d'exiger le gouvernement. Une faction toujours ennemie du bon ordre, crut inquiéter la religion catholique et rivaliser avec elle, en publiant quelques dogmes de la religion naturelle. Son premier

pas fut d'envahir les églises, sous prétexte qu'elles étaient des monumens nationaux. Appuyée d'un directeur farouche, son autorité en imposa, et les prêtres, sans protection, furent obligés de partager leurs églises avec les philantropes. Mais un simple sobriquet les rendit assez ridicules pour diminuer le nombre des prosélytes d'une nouvelle secte, qui n'a même pas mérité les honneurs de la persécution. Sans doute le droit de propriété sera maintenu, et les philantropes, expulsés des églises, n'auront plus qu'à jouir du droit de se bâtir des temples ou des synagogues.

Il paraît, citoyen premier Consul, que d'accord avec le souverain pontife, vous fixerez par arrondissemens convenables, les siéges des évêques appelés nouvellement à l'exercice du culte catholique ; et leurs subordonnés seront répartis en cures et succursales, d'une manière conforme à la population. Tous les ministres de ce culte seront salariés par le gouvernement : c'est le vrai moyen de parer aux inconvéniens résultés tant de fois pour les familles, dépouillées par des fondations extorquées à la crédulité ou à la piété mourante, et toujours dirigées

pour l'intérêt des couvens. Qu'il ne soit plus permis de fonder que des maisons où l'humanité souffrante trouve un asile hospitalier. Les prières du pauvre et de l'infirme soulagés, sont plus agréables à l'Eternel que les hymnes d'inutiles cénobites. En assignant des pensions aux ministres de la religion catholique, elles doivent être progressives suivant leurs dignités; et les vieillards recevront avec des retraites proportionnées à leur âge et leurs infirmités, une récompense due à leurs travaux.

C'est ici que vous attendent les philosophes qui ne veulent point de culte extérieur, retranchés derrière leur coffre-fort; car nos philosophes ont su devenir riches. Là ils disent : « Le gouvernement paierait-il les prêtres avec les contributions publiques? Mais le juif, le protestant et moi, nous ne devons pas salarier un culte qui nous est étranger. » Vous avez, citoyen premier Consul, des ressources infinies : les forêts du clergé n'ont pas été aliénées; rendez les revenus de plusieurs millions à leur institution première : voilà déjà une mine considérable. Tous les biens ecclésiastiques ont été vendus; faites-vous rendre compte de

la valeur avec laquelle se sont libérés ceux qui ont payé lors des assignats discrédités ; obligez-les de rembourser en rentes perpétuelles, à cinq pour cent, hypothéquées sur lesdits biens, le surplus dont ils sont redevables, évaluation faite de l'intrinsèque métallique de leurs paiemens, et vous aurez encore des sommes immenses qui reviendront au but proposé. Les acquéreurs ne sauraient crier à l'injustice, s'ils veulent bien se rappeler que la vente des domaines nationaux eut toujours lieu dans une disproportion réelle de leur valeur, sous le prétexte de l'incertitude, disaient-ils, de rester longtems en possession ; et ils n'auront pas oublié qu'à l'aide du discrédit graduel du papier-monnaie, ils ont payé leurs acquisitions avec des sommes bien inférieures à celles qui étaient réellement portées dans leurs contrats. Cette mesure pourra jeter la consternation parmi les vempires qui ont dévoré la fortune publique et celle des particuliers ; mais il est inévitable, dans tous les cas, qu'un gouvernement juste ne jette pas un regard en arrière sur les transactions et les remboursemens qui ont réduit à la mendicité tant de familles infortunées. Un simulacre de loi sur la lésion

d'outre moitié eut lieu dans un tems où les législateurs eux-mêmes, trop intéressés à la rendre illusoire, ne firent que tromper l'attente des malheureux pour qui elle devint inutile.

Les acquéreurs de domaines nationaux s'attendent à subir tôt ou tard le sort qui leur est réservé. La foi publique doit être gardée : qu'ils jouissent en paix, mais qu'ils paient le prix de leurs acquisitions. Combien de fois, lorsqu'ils ont voulu les offrir en hypothèques aux capitalistes, ceux-ci leur ont-ils répondu : « Vous avez payé, c'est fort bien, « mais qui nous garantira que le gouverne- « ment, se rappelant un jour l'illusion de vos « paiemens, ne vous fera pas un autre appel « de fonds ? » Il est donc vrai que les détenteurs des biens nationaux sont résignés d'avance à souscrire aux premières demandes du gouvernement. La même mesure adoptée à l'égard de ceux qui seront rayés de la liste d'émigration, leur assurera des moyens d'xeister suffisans, en recevant de ceux qui ont acheté leurs propriétés, le surplus exigible, eu égard au prix réel des adjudications. Moi-même, pour n'être pas étranger à cette décision du gouvernement, je ren-

drais avec plaisir, à mes co-héritiers, la différence qui a eu lieu à mon avantage, lorsque voyant mettre en vente une partie des biens de mon beau-père, inscrit sur la liste fatale, je m'en suis rendu adjudicataire.

Un légat *à latere* du souverain pontife vient d'être présenté à votre audience : c'est encore une des preuves de votre grand art de ramener les hommes au but d'une sage administration. Quand on voulut détruire le gouvernement en France, on commença par saper la religion avec les armes terribles du ridicule. Le massacre des prêtres n'eût jamais souillé nos annales, si les stipendiés de la convention n'eussent pas été accueillis dans son sein, revêtus, par dérision, de ces ornemens religieux qui avaient jusques-là inspiré le respect et la vénération. Le peuple, étonné de ne plus voir l'autorité punir le sacrilége, se familiarisa avec l'irréligion et le crime. L'exemple de quelques ministres, dont les passions comprimées jadis par des vœux solemnels se livrèrent à tous les excès, donna le signal d'un débordement de mœurs que bien des années ne pourront réprimer.

Un grand Etat, nonobstant ce que disent les prétendus philosophes, ne peut se soutenir sans religion. L'histoire de tous les peuples confirme cette vérité, qu'on voudrait en vain révoquer en doute. La religion est la sauve-garde des riches; elle est la consolation des pauvres et le baume de l'infortune. Une religion qui est celle de la majorité des citoyens, ne peut rester sans culte extérieur; sans quoi il est évident que le peuple est comprimé dans la plus douce de ses affections : il les aime, et on ne peut les lui ravir sans injustice.

Les prêtres ont eu sans doute une influence dangereuse dans bien des Etats; mais la sagesse du gouvernement doit réprimer les fausses prétentions de ceux dont l'autorité, n'étant que spirituelle, doit rester subordonnée aux lois de la puissance civile.

Que le légat *à latere* qui réside auprès de vous, citoyen premier Consul, soit le bien venu. Sans doute, il porte l'adhésion du pape à tous les statuts de l'église gallicane. Nos évêques sont revêtus, comme le souverain pontife, de tous les pouvoirs de l'apostolat; mais ils sauront lui conserver le

respect dû à sa prééminence. Puissant intermédiaire entre l'Etat et les ministres de la religion, vous rétablirez en France un culte dont l'exercice tient à la volonté de neuf dixièmes de ses habitans. Vous écriviez de Milan, après la bataille de Maringo, qu'en dépit de ce que pourraient dire les philosophes de Paris, vous alliez assister de grand cœur à un *Te Deum* qui serait chanté dans la cathédrale. L'Europe retentit en ce moment des cris d'allégresse de tous les peuples; confondus avec leurs chefs, ils remercient l'Eternel du plus auguste de ses bienfaits. N'y aura-t-il donc qu'en France où le premier magistrat, proclamant la paix générale, ne dira pas, comme Scipion: Allons au Capitole rendre graces aux dieux d'avoir sauvé la patrie !

Il est tems, citoyen premier Consul, de me renfermer dans le silence. Les Grecs et les Romains ne divinisèrent les fautes de leurs héros et ne célébrèrent les faiblesses de leurs dieux que pour justifier celles de leurs nations. Pénétré de considération et de respect pour le premier Consul de la république, je porte un intérêt personnel à

Bonaparte. Si j'ai osé lui donner des conseils, puisse-t-il les regarder comme l'hommage le plus sincère de celui qui ne voulait que dire : Vous êtes, Bonaparte, le meilleur de tous !

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF.

Paris, ce 20 vendémiaire an 10.

924